

# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Edité le : 30/01/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 3

## Rapport partiel

ARS LANGUEDOC ROUSSILLON - DT DE L'HERAULT

Santé Environnement  
28 Parc Club du Millénaire - 1025 av. Henri Becquerel - CS  
30001  
34067 MONTPELLIER Cedex 2

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)) sont identifiés par (\*\*).

Identification dossier :	LSE26-8751	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
Identification échantillon :	<b>LSE2601-36291</b>	N° Prélèvement :	00347661
N° Analyse :	00349706		
Nature:	Eau à la production		
Point de Surveillance :	RESERVOIR LUNEL VIEL	Code PSV :	0000001116
Localisation exacte :	DEPART DISTRIBUTION		
Dept et commune :	<b>34 LUNEL-VIEL</b>		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,6746478000	Y :	4,0976328000
UGE :	0828 - LUNELAGGLO - VEOLIA		
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
Type de visite :	AA	Type Analyse :	PFAS
Nom de l'exploitant :	VEOLIA EAU	Motif du prélèvement :	S3
	765 RUE HENRI BECQUEREL		
	CS 29045		
	34967 MONTPELLIER CEDEX		
Nom de l'installation :	STATION LUNEL VIEL	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 23/01/2026 à 09h05	Réception au laboratoire le	24/01/2026 à 00h45
	Prélevé par CARSO LSEHL / FICHAUX Robin - LSEHL		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
Traitement :	CHLORE		
		Code :	000984

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 26/01/2026 à 22h50

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------

.../...

Édité le : 30/01/2026

Identification échantillon : LSE2601-36291

Destinataire : ARS LANGUEDOC ROUSSILLON - DT DE L'HERAULT

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
<b>PFCA: acides perfluorocarboxyliques et dérivés</b>							
Acide perfluorodécanoïque (PFDA)	11PFAS@ < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro n-heptanoïque (PFHpA)	11PFAS@ < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro n-nonanoïque (PFNA)	11PFAS@ < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro n-octanoïque (PFOA) (lineaire+ ramifiés)	11PFAS@ < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorooctane sulfonique (PFOS) (lineaire+ ramifiés)	11PFAS@ < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorodécanesulfonique (PFDS)	11PFAS@ < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro undecanoïque (PFUnA,PFUnDA)	11PFAS@ < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorobutane sulfonique (PFBS)	11PFAS@ < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS)	11PFAS@ < 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluoro n-butanoïque (PFBA)	11PFAS@ 0.007	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluoro n-hexanoïque (PFHxA)	11PFAS@ < 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluorohexanesulfonique (PFHxS) (lineaire+ ramifiés)	11PFAS@ < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro tridecanoïque (PFTrDA)	11PFAS@ < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro tridecane sulfonique (PFTrDS)	11PFAS@ < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.005		#
Acide perfluoropentane sulfonique (PFPS,PFPeS)	11PFAS@ < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	11PFAS@ < 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS)	11PFAS@ < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro undecane sulfonique (PFUnDS)	11PFAS@ < 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluoro n-pentanoïque (PFPA,PFPeA)	11PFAS@ 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorodécanoïque (PFDoDA)	11PFAS@ < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Somme des 20 PFAS selon la Dir.Eur..	11PFAS@ 0.009	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.029	0.10	#
Somme des 4 PFAS (PFOA,PFOS,PFHxS,PFNA) selon HCSP	11PFAS@ <0.004	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.004		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11PFAS@ ANALYSE 20 PFAS ARS 11-2026

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

.../...

Édité le : 30/01/2026

**Identification échantillon :** LSE2601-36291

Destinataire : ARS LANGUEDOC ROUSSILLON - DT DE L'HERAULT

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.